

République Française**Département du Nord****Commune de Brunémont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRUNÉMONT**

SÉANCE DU 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de M. Alain DUPONT, Maire.

<p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>Du Conseil Municipal : 14 Présents : 12 Suffrages exprimés : 14</p> <p><u>Date de la convocation :</u> 24/03/2023</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 24/03/2023</p>	<p><u>PRÉSENTS :</u> Mr Alain DUPONT, Mme Dorothée LOCQUET, Mr Aurélien FAUVEAUX, Mr Aurélien DUPUIS, Mr Tom COLBE, Mr Stéphane ANCEAUX, Mr Benoît VERNIN, Mme Julie LAMPIN, Mr Dylan DARRE, Mme Marie MARONNIER, Mme Raymonde DORDAIN, Mme Patricia LELEU.</p> <p><u>ABSENTS :</u> Mr Denis PAPIN, Mme Nathalie FAUVEAUX,</p> <p><u>REPRÉSENTÉE :</u> Mme Nathalie FAUVEAUX représentée par Mme Julie LAMPIN, Mr Denis PAPIN représenté par Mme Raymonde DORDAIN</p> <p><u>PRÉSIDENTE DE SÉANCE :</u> Mr Alain DUPONT, Maire</p> <p><u>SECRETÉAIRE DE SÉANCE :</u> Mme Dorothée LOCQUET</p>
--	---

OBJET : CONTRAT OCCASIONNEL en cas de remplacement d'arrêt maladie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est dans l'obligation de remplacer le personnel en arrêt maladie pour le bon fonctionnement de la commune et demande à l'assemblée l'autorisation de signer un contrat occasionnel de 20 heures / semaine à partir du 02/05/2023 pour une durée de 03 mois renouvelable.

**Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence du Maire,
Par 14 voix POUR (dont 2 pouvoirs)
APPROUVE le contrat occasionnel**

RENDU EXECUTOIRE
Transmis S/P publié ou notifié le
Le Maire,
A.DUPONT

Pour extrait conforme,

Le Maire,
A.DUPONT